



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA**

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT N° 290-2026 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX

Conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale,

AVIS PUBLIC est par les présentes donnée par la soussignée, Roxanne Morin, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska à l'effet :

QUE le conseil municipal a présenté et déposé, le 5 mai 2026, le projet de règlement N° 290-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des élus de celle-ci;

QUE l'adoption du règlement N° 290-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 2 juin à 19h30, à la salle du conseil au 4, rue du Couvent;

CONSULTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

QUE ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé 321, rue de l'Église, bureau 1, durant les heures d'ouverture et sur le site internet au www.stbrunokamouraska.ca.

DONNÉ à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 22 mai 2026.


Roxanne Morin
Directrice générale et greffière-trésorière



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, MRC de Kamouraska, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat, Avis public du règlement 290-2026 conformément à la loi, en affichant aux deux endroits prévus une copie de cet avis le 22 mai 2026, à chacun des endroits prévus.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 22 mai 2026.


Roxanne Morin

Directrice générale, greffière-trésorière